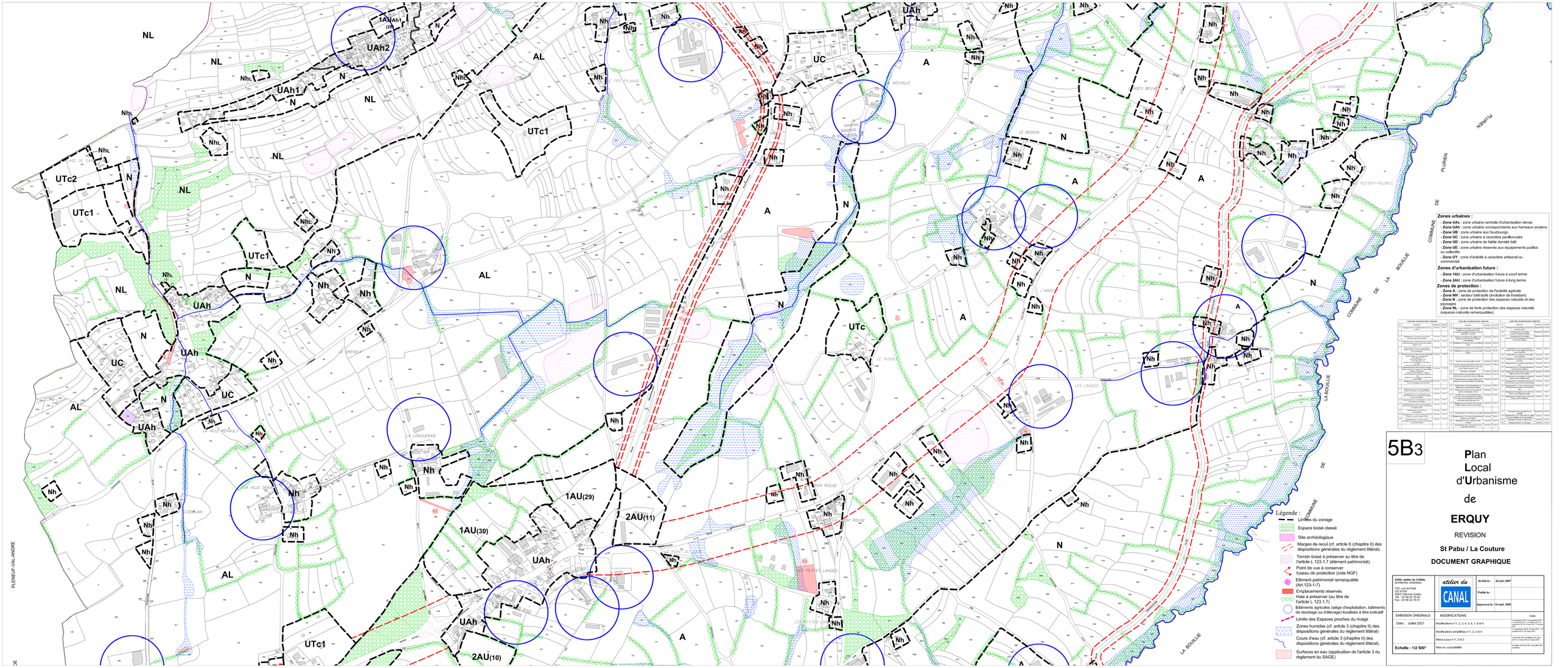

PLENEUF-VAL-ANDRE
LA MANCHE
COMMUNE DE LA BOUILLIE
LA BOUILLIE
COMMUNE DE PLURIEN
NL
NhL
UTc2
UTc1
UAh1
UAh2
1AUAh1 (28)
UC
UAh
AL
N
Nh
UTc
A
1AU(29)
1AU(30)
2AU(11)
2AU(10)
LA VILLE RENAULT
LA VILLE DENAIS
LA LONGUERAIE
LE POMMET
LA HAZAIE
LE DRENEUF
FIEF PILANGE
VIEUVILLE
LE PUSSET
LES PETITES LANDES
LA CROIX ROUGE
LES LANDES
L'ABBAYE
LE BIGNON
LA CORDERIE
LES LANDES BEUVES
LA CHAMBRE
LA TOUSERIE
LE PETIT PLESSIX
PLESSIX-PLOREC
SAINT AUBIN
SAINT SEPULCRE
CAROUAL
75 m
25 m
35 m

Légende :

- ▬ ▬ Limites du zonage
- ▦ Espace boisé classé
- ▨ Site archéologique
- Marges de recul (cf. article 6 (chapitre II) des dispositions générales du règlement littéral).
- Terrain boisé à préserver au titre de l'article L 123.1.7 (élément patrimonial).
- Point de vue à conserver fuseau de protection (cote NGF)
- Elément patrimonial remarquable (Art.123-1-7)
- 🟥 Emplacements réservés
- Haie à préserver (au titre de l'article L 123.1.7)
- ○ Bâtiments agricoles (siège d'exploitation, bâtiments de stockage ou d'élevage) localisés à titre indicatif
- Limite des Espaces proches du rivage
- Zones humides (cf. article 3 (chapitre II) des dispositions générales du règlement littéral)
- Cours d'eau (cf. article 3 (chapitre II) des dispositions générales du règlement littéral).
- ▨ Surfaces en eau (application de l'article 3 du règlement du SAGE)

Zones urbaines :

- **Zone UAc** : zone urbaine centrale d'urbanisation dense
- **Zone UAh** : zone urbaine correspondante aux hameaux anciens.
- **Zone UB** : zone urbaine aux fauxbourgs.
- **Zone UC** : zone urbaine à caractère pavillonnaire
- **Zone UD** : zone urbaine de faible densité bâti
- **Zone UE** : zone urbaine réservée aux équipements publics ou collectifs.
- **Zone UY** : zone d'activité à caractère artisanal ou commercial.

Zones d'urbanisation future :

- **Zone 1AU** : zone d'urbanisation future à court terme
- **Zone 2AU** : zone d'urbanisation future à long terme

Zones de protection :

- **Zone A** : zone de protection de l'activité agricole
- **Zone NH** : secteur bâti isolé (évolution de l'existant)
- **Zone N** : zone de protection des espaces naturels et des paysages
- **Zone NL** : zone de forte protection des espaces naturels (espaces naturels remarquables)

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Elargissement de la rue Notre-Dame face à la caserne	Commune	800 m²
3	Elargissement à 12 m de la rue du Viaduc, depuis la caserne des pompiers	Commune	2 878 m²
4	Rectification de la rue St Michel et de la rue des Landes d'en Bas à partir du Clos des Landelles (largeur 10 m)	Commune	1 123 m²
5	Elargissement à 8 m de la rue du Rocher Morieux, depuis la rue du Clos Neuf jusqu'à la rue des Moulins	Commune	715 m²
6	Achèvement d'une voie venant de Langourian au Port, largeur 12 m passant par : - rue de Bellévent à 11 m - rue du Rocher Morieux à 13 m - rue du Clos Neuf à 11 m - jonction rue des Près Biards/rue du Clos Neuf en sens unique - carrefour Brèche des Rues / Tu-es-Roc / St Jean	Commune	7 606 m²
7	Achèvement d'une voie venant du carrefour Brèche des Rues, Fougères, St Jean, Plaine Garenne comprenant : - création d'un tronçon (largeur 14 m) allant du carrefour précité à la rue des Goélands (desserte du port) - élargissement à 12 m depuis cette voie jusqu'à la rue des Moulins	Commune	1 513 m²
8	Elargissement à 6 m de la rue du Doué de la Cuve et à l'angle avec la rue Foch	Commune	22 m²
10	Elargissement à 10 m de la voie joignant le hameau de St-Pabu à la plage de St-Pabu	Commune	2 162 m²
11	Elargissement à 12 m et rectification de la rue de Clairville (dont aménagement paysager pour cycle et piéton)	Commune	1 151 m²
12	Elargissement à 8 m et rectification du chemin de Graveloup aux Hopitaux	Commune	375 m²
13	Elargissement à 8 m de la rue de Longchamp avec incorporation dans la voirie communale de sa section privée	Commune	1 150 m²
14	Elargissement à 12 m de la rue des Landettes	Commune	1 099 m²
15	Elargissement à 11 m de la voie allant à la ville Rogon par le sud du secteur 1AUB	Commune	3 791 m²
16	Elargissement à 11 m de la rue de la Ville Rogon aux abords de la Croix de la Mission à la rue de la Ruette	Commune	1 174 m²

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
18	Prolongement de la digue - Promenade de la plage de Caroual (située en NL, à conserver partiellement jusqu'au droit de l'opération n° suivant)	Commune	6 079 m²
19	Réserve de terrain pour la création d'un parking au sud-ouest de la Plage de Carroual plage	Commune	5 333 m²
20	Réalisation d'un point de vue rue du Bois de Cavé	Commune	3 267 m²
21	Aménagement d'accès au Parc des Sports	Commune	65 m²
22	Réalisation d'un point de vue rue des Grès Roses	Commune	267 m²
24	Ouverture d'un parc public, rue Foch	Commune	3 297 m²
25	Ouverture dans le prolongement entre l'axe de la route défini dans la zone 1AUc et la rue du Viaduc (tronçon 10 m)	Commune	1 765 m²
26	Extension du cimetière	Commune	2 047 m²
27	Bassin tampon d'eaux pluviales au Bas du Clos Neuf (rue de la Paix, rue des Côtières)	Commune	6 172 m²
28	Aménagement d'un espace public et d'un parking à proximité des plages de St-Michel	Commune	5 359 m²
29	Bassin tampon d'eaux pluviales bas du lotissement communal des Hopitaux	Commune	8 500 m²
30	Création d'un accès (4 m) aux zones en attente d'urbanisation (1AUc)	Commune	143 m²
31	Création d'un accès par le Nord-ouest d'une zone de futurs équipements (largeur 8 m) - lien entre le lotissement communal du chateau d'eau et la zone 1AU	Commune	225 m²
32	Elargissement du carrefour de la rue de la Côtière Perrine et de la rue de l'Avenir	Commune	316 m²
34	Aménagement d'un parking au Lourtuais	Département	5 853 m²
35	Elargissement à 13 m de la rue Notre-Dame après la rue du Viaduc	Commune	226 m²
36	Elargissement voie + parking rue des Coches	Commune	3 857 m²
37	Aménagement d'une voie entre la rue du Clos Neuf et le Prest	Commune	5 252 m²

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
39	Aménagement de parkings au bord de la route de Lormet	Département	11 955 m²
40	Aménagement d'un parking au bord du chemin de Liorbet	Département	6 640 m²
41	Aménagement d'un parking Entre la rue des Paquerettes et la Rue de la Côte des Pâques	Département	23 216 m²
43	Aménagement d'un rond point-point au carrefour des rues des Plages sauvages et rue du Clos Neuf	Commune	563 m²
44	Amélioration du carrefour rue De Gaulle et rue Guérinet	Commune	60 m²
45	Amélioration du carrefour rue De Gaulle et rue Foch	Commune	62 m²
46	Elargissement à 8 m de la rue des Ajoncs d'Or	Commune	1521 m²
47	Aménagement d'un rond-point lotissement communal des Hopitaux	Commune	388 m²
49	Création d'un bassin tampon angle rue de Bellevent et rue des Hopitaux	Commune	719 m²
50	Emplacement pour stockage de matériaux inertes sur les Petites Landes	Commune	5 000 m²
51	Aménagement d'un dispositif de sécurité rue de la Corniche, façe à la rue de la Houssaie	Commune	1 155 m²
52	Elargissement d'1 m de la rue Notre-Dame à l'embranchement de la rue de l'Horizon bleu	Commune	28 m²
53	Elargissement à l'angle de la rue des Grès Roses et des Plages Sauvages	Commune	133 m²
54	Elargissement à l'angle de la rue des Grès Roses et de la Pouillouse	Commune	69 m²
57	Aménagement d'un parking Rue de clairville	Département	2 407 m²
58	Elargissement à 12 m de la voie com. reliant la rue de clairville à la rue des Jeanettes	Commune	1 679 m²
59	Prolongement de la rue Joliot Curie	Commune	310 m²
60	Passage réseaux (5 m de large)	Commune	570 m²

5B3

Plan Local d'Urbanisme de ERQUY

REVISION

St Pabu / La Couture

DOCUMENT GRAPHIQUE

SARL atelier du CANAL architectes urbanistes 74C, rue de Paris CS 33105 35031 Rennes Cedex Tél : 02 99 22 78 00 Fax : 02 99 22 78 01	atelier du CANAL	**Arrêté le :**	**22 juin 2007**
		Publié le :	
		Approuvé le :	**16 sept. 2008**
EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS		Date
Date : Juillet 2021	Modifications n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9		14 septembre 2010, 14 septembre 2010, 15 novembre 2011, 16 octobre 2012, 24 septembre 2015, 23 mars 2017, 21 janvier 2021
	Modifications simplifiées n°1, 2, 3 et 4		14 septembre 2010, 07 juin 2011, 10 octobre 2013, 23 mars 2017
	Mises à jour n°1, 2 et 3		18 janvier 2013 rectifiée le 22 aout 2013, 12 mai 2014,15 mars 2016
Echelle : 1/2 500°	Mise en compatibilité		05 juillet 2016 (AVAP), 08 juillet 2021 (carrière)